



BAREME DES HONORAIRES

Mis à jour au 1^{er} janvier 2023

Honoraires de transaction

TVA en vigueur 20%

Vente de biens à usage d'habitation

TVA en vigueur 20%

Mis à jour au 1^{er} janvier 2023

Prix de vente habitation ou terrain	Honoraires Mandat simple/Mandat confiance*	
De 1 € à 30 000 €	4 000 € TTC	3 500 € TTC
De 30 001 € à 100 000 €	6 500 € TTC	6 000 € TTC
De 100 001 € à 150 000 €	9 000 € TTC	8 500 € TTC
De 150 001 € à 400 000 €	5% TTC	4% TTC
De 400 001 € à 600 000 €	4,5% TTC	3,5% TTC
De 600 001 € à 800 000 €	4% TTC	3% TTC
De 800 001 € à 1000 000 €	3,5% TTC	2,5% TTC
A partir de 1000 001 €	3% TTC	2,2% TTC
Etude projet de division	10% TTC	

* mandat confiance = mandat exclusif

Les honoraires sont à la charge du vendeur (sur le prix de vente) ou de l'acheteur (calculés sur le prix net vendeur)

Les prix s'entendent hors frais de notaire et de publicité foncière.

Estimation gratuite

Avis de valeur, estimation succession sans mandat : du studio au T2 = 150 € TTC, du T3 au T5 = 250 € TTC, villa = 300 € TTC

Honoraires de location à usage d'habitation

comprenant les visites, l'étude du dossier, la rédaction du bail, l'état des lieux d'entrée

Selon le décret 2014-890 du 01/08/2014

TVA en vigueur 20%

A la charge du locataire et du propriétaire

contrat de bail d'habitation (loi n° 89-462 du 6 juillet 1989)

Zone non tendue :

11 € TTC/m² comprenant l'état des lieux

Zone tendue : liste des communes concernées en agence

13 € TTC/m² comprenant l'état des lieux



BAREME DES HONORAIRES

Mis à jour au 1^{er} janvier 2023

Honoraires de location à usage commercial ou professionnel

TVA en vigueur 20%

Recherche du locataire : 15% du loyer annuel HT
Rédaction du bail : 5% du loyer annuel HT

Prestations uniques à la charge du propriétaire et du locataire

TVA en vigueur 20%

Rédaction de bail à usage d'habitation :
4% TTC du loyer annuel
Rédaction de bail à usage commercial ou professionnel :
7% HT du loyer annuel HT

ACT IMMOBILIER
SAS AU CAPITAL DE 8 000 EUROS



ACT IMMOBILIER
L'immobilier en confiance

Honoraires de vente en viager/nue-propriété

TVA en vigueur 20%
Mis à jour au 1^{er} janvier 2023

Valeur vénale du bien	Honoraires TTC
De 50 000 € à 150 000 €	9 000 €
De 150 001 € à 350 000 €	6 %
De 350 001 € à 500 000 €	5,5 %
➤ 500 001	5 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur créditier (calculés sur la valeur vénale)
Les prix s'entendent hors frais de notaire et de publicité foncière.

Avis de valeur, estimation viagère forfait 300 € TTC